



AVIS DE COURSE
REGATE SOUVENIR ROBERT ESTEVE
Club de Voile des Rives de Lérans
Grade 4 - 9 et 10 Mai 2026
Lac de Montbel

Préambule

La mention [NP] dans une règle signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer (No Protest) contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Cela modifie la RCV 60.1.

La mention [DP] dans une règle signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

Prévention des violences et incivilités

La FFVoile rappelle que les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partages ouvert et accessible à toutes et à tous.

A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants et participantes.

1 - REGLES

1.1 La compétition est régie par :

- les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile.

1.2 - les règlements fédéraux, notamment le règlement technique des pratiques sportives compétitives et chartes de la FFVoile.

2 - INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

2.1 Les IC seront disponibles sur le site du CVRL 1 semaine avant l'évènement

2.2 Les IC seront publiées selon la prescription fédérale.

3 - COMMUNICATION

3.1 Le tableau officiel d'information sera le tableau d'affichage du CVRL au pied de la terrasse et en copie sur le groupe Whatsapp de l'évènement.

3.2 [DP] [NP] Pendant qu'il est en course, sauf en cas d'urgence, un bateau ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

4 - ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

Conformément à la RCV76.1, les organisateurs refuseront ou annuleront l'inscription de tous concurrents de nationalité ou arborant la nationalité Russes ou Biélorusses et la participation de bateaux dont le propriétaire ou le gestionnaire est un individu ou une entité Russe ou

Biélorusse.

4.1 La compétition est ouverte à tous les bateaux de la ou des classes **MINI J et INQ**

4.2 Documents exigibles à l'inscription :

4.2.1 Régates de grade 4 et supérieurs

A, Pour chaque concurrent, être en possession :

- d'une licence Club FFVoile mention « compétition » valide

Ou

- d'une licence temporaire ou Club FFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée :

- pour les mineurs, de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur
- pour les majeurs, d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an.

B. Pour chaque concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFVoile, qu'il soit étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :

- un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing
- un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimale de deux millions d'Euros.

- pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur ou, pour les majeurs, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an (rédigés en français ou en anglais).

C. Une autorisation parentale pour tout concurrent mineur.

4.2.2 Pour le bateau :

- le certificat de jauge ou de rating valide quand une règle exige sa présentation.
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité.

4.3 Les coureurs doivent s'inscrire en ligne sur le lien [SOUVENIR ROBERT ESTEVE](#)

4.4 Pour être considéré comme inscrit à la compétition, un coureur doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

5 - DROITS A PAYER

5.1 Pour toutes les classes, les droits sont les suivants :

- 45€ par coureur jusqu'au 4 mai inclus
- 65€ par coureur après le 4 mai

Sont inclus dans les droits d'inscriptions :

- La journée d'entraînement, l'organisation de la régate, le repas des équipages

5.2 Autres frais - inscriptions nécessaires et obligatoires si souhaité, lien §17 – INFO COMPLEMENTAIRES :

- Inscriptions des accompagnants au repas des équipages prévu le samedi 9 mai au soir (20€)
- Des paniers repas pour le midi seront proposés à 7€ pour les coureurs et accompagnants
- Un repas ouvert à tous sera proposé le vendredi soir au prix de 12€ par personne.

6 - PUBLICITE

6.1 [DP] [NP] Les bateaux peuvent être tenus d'afficher la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

6.2 [DP] [NP] L'autorité organisatrice peut fournir des dossards que les concurrents sont tenus de porter comme autorisé par le Code de Publicité de World Sailing.

7 - PROGRAMME

7.1 Journée entraînement : (Inscriptions obligatoires lien §17 – INFO COMPLEMENTAIRES)
08 mai 2026 : Mise à dispo 10h
Au programme : Apports théoriques RCV + tactiques à terre ; entraînement sur l'eau (départ, passage de marques, situations contraintes, mini régates)

7.2 Confirmation d'inscription :
08 mai 2026 : de 14h à 18h
09 mai 2026 : de 9h à 10h

7.3 Jours de course pour les INQ et MINIJ :
Emargement à chaque journée de course
09 mai 2026 : 1^{er} signal d'avertissement à 13h
10 mai 2026 : 1^{er} signal d'avertissement à 10h

7.4 Nombre de courses :

Classe	Courses par jour	Maximum par jour
MINI J	7	7
INQ	7	7

Une ou plusieurs courses supplémentaires peuvent être disputées si la classe est en retard sur le programme sans excéder le nombre de course maximum par jour.

8.4 Le dernier jour de course programmé, aucun signal d'avertissement ne sera fait après **15h**.

8 - CONTRÔLE DE L'ÉQUIPEMENT

8.1 Port du gilet OBLIGATOIRE

8.2 Chaque bateau doit présenter ou prouver l'existence d'un certificat de jauge valide.

8.3 Les bateaux peuvent être contrôlés à tout moment.

8.4 [DP] Les bateaux doivent respecter la RCV 78.1 60 minutes avant le premier signal d'avertissement et jusqu'à la fin de toutes les courses.

9 - LIEU

9.1 L'Annexe A fourni le plan du lieu de la compétition.

9.2 L'Annexe B indique l'emplacement des zones de course.

10 - LES PARCOURS

Le parcours à effectuer sera le suivant : **Parcours construit type banane ou côtier**

11 - SYSTÈME DE PÉNALITÉ

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

12 - CLASSEMENT

12.1 **Deux** courses validées sont nécessaires pour valider la compétition.

12.2 a) Quand moins de **4 courses** ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses.

b) Quand **4 courses** ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans une série sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

13 - BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

13.2 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

14 - PROTECTION DES DONNÉES

14.1 Droit à l'image et à l'apparence : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'AO, la FFVoile et leurs sponsors à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

14.2 Utilisation des données personnelles des participants : En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux consentent et autorisent la FFVoile, ainsi que l'autorité organisatrice à utiliser et stocker gracieusement leurs données personnelles pour une durée allant jusqu'à un an après la fin de la présente compétition. Il est précisé que les données sportives, notamment les résultats à la compétition susvisée, sont stockées pendant 30 ans à compter de la compétition. Elles sont uniquement destinées aux

services fédéraux, aux organes déconcentrés (Ligues et Comités départementaux et club dans lequel la licence a été prise), et aux prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives). Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), tout concurrent ayant communiqué des données personnelles à la FFVoile peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier et, selon les situations, les supprimer, les limiter, et s'y opposer, en contactant dpo@ffvoile.fr ou par courrier au siège social de la Fédération Française de Voile en précisant que la demande est relative aux données personnelles.

15 - ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette compétition, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

16 - PRIX

Les prix seront distribués comme suit :

- Les trois premiers du classement général,
- Le premiers PMR et
- La première féminine

17 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Lien vers les inscriptions régates, entraînement et repas : [**SOUVENIR ROBERT ESTEVE**](#)

- Dès le jeudi 7 mai en fin d'après-midi : Une équipe de bénévoles vous accueillera, le plan d'eau sera ouvert à la navigation et le barbecue du club mis à disposition.
- Vendredi 8 mai au soir : Grillade pour 12€ (Inscription obligatoire, voir lien ci-dessus)
- Samedi 9 mai : Repas des équipages à 20€ pour les accompagnateurs (Inscription obligatoire, voir lien ci-dessus)

Contact CVRL :

Gaëtan Mieulet :

president@cvrl.fr

06 46 27 14 15

Club

cvrleran@gmail.com

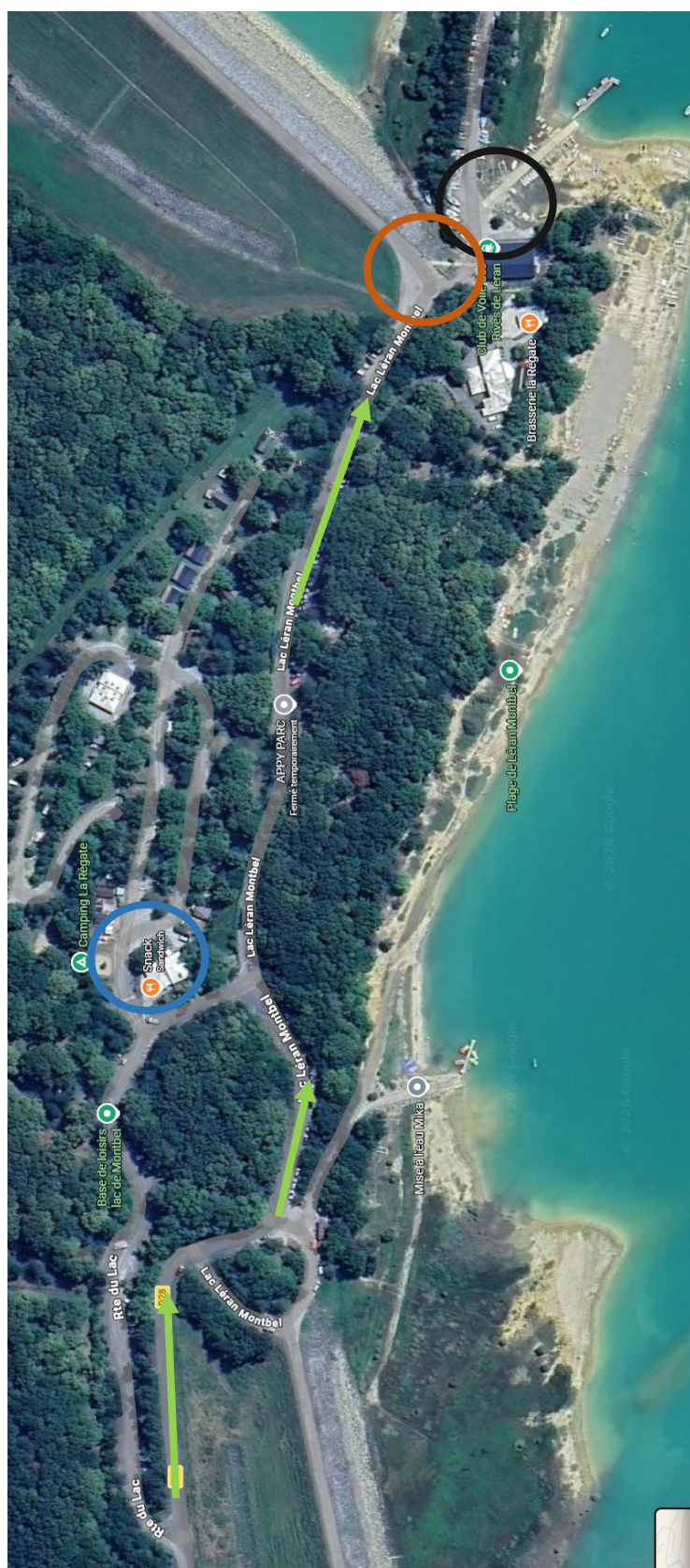
05 61 01 93 68

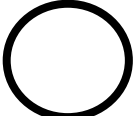
LIEUX D'HEBERGEMENT ET DE RESTAURATION A PROXIMITE

- Restauration et campings (pas d'hébergement adapté PMR)
Camping La Régate (200m du CVRL) campinglaregate@gmail.com 06 08 48 08 63
Restaurant La Régate (50m du CVRL) 05 61 03 09 17
- Nature Cathare : 1 chambre PMR + une 2ème accessible (3km)
Adresse : 6 Rue de la Tannerie, 09600 Lérans contact@naturecathare.fr 06 49 76 19 98
- Village vacance : 2 studios PMR ; Logements valides (8 km du CVRL, 10' de route)
Rue Aragon, 09600 La Bastide-sur-l'Hers <https://vacanceariegepyrenees.fr/> 0661693736
- Camping Domaine de la Besse : 1 chalet équipé (11 km du CVRL, 18' de route)
Adresse : Besse de Naout, 09500 Camon contact@camping-labesse.com 05 61 68 84 63
- Hôtel Les Minotiers : 7 chambres accessibles (douches italiennes) dont 3 PMR (17 km du CVRL, 22' de route)
Adresse : Avenue Maréchal Foch 09500 MIREPOIX info@lesminotiers.com 05 61 69 37 36
- Hôtel Le Commerce : 1 chambre PMR (17 km du CVRL, 22' de route)
20 Cours Docteur Chabaud, 09500, Mirepoix contact@le-commerce.fr 05 61 68 10 29
- Domaine de la Bize : (18 km du CVRL, 24' de route)
2 studios PMR + Possibilité de réserver manoir 30 pers dont 1 chambre PMR
46 Bize, 09500, Mirepoix 07 69 00 70 37 contact@domainedebize.com OU
<https://www.domainedebize.com/>
- Hôtel Castel d'Olmes (9 km du CVRL, 11' de route)
76 Av. du 11 novembre 1918 09600 Laroque d'Olmes, 06 38 39 66 58
- Au N° 13 (9 km du CVRL, 11' de route) - Pas de logements PMR
13 Av. du 11 novembre 1918 à Laroque-D'olmes, contact : Chantal Maugis 06 18 18 00 69
Possibilité de loger env.7 à 8 personnes chez particulier (ambiance familiale) - Tarifs corrects
- Camping La Serre (6,5 km du CVRL, 8' de route)
5 chemin La Serre 09600 AIGUES-VIVES 05 61 03 06 16
- Camping Roc del Rey (5,7 km du CVRL, 9' de route)
09600 BELLOC
- Camping La Pibola (8,5 km du CVRL, 13' de route)
09500 CAMON

ANNEXE A : LIEU DE LA REGATE

Club de Voile des Rives de Léran / Lac de Montbel, rives de Léran



 Aire de préparation des bateaux/mise à l'eau

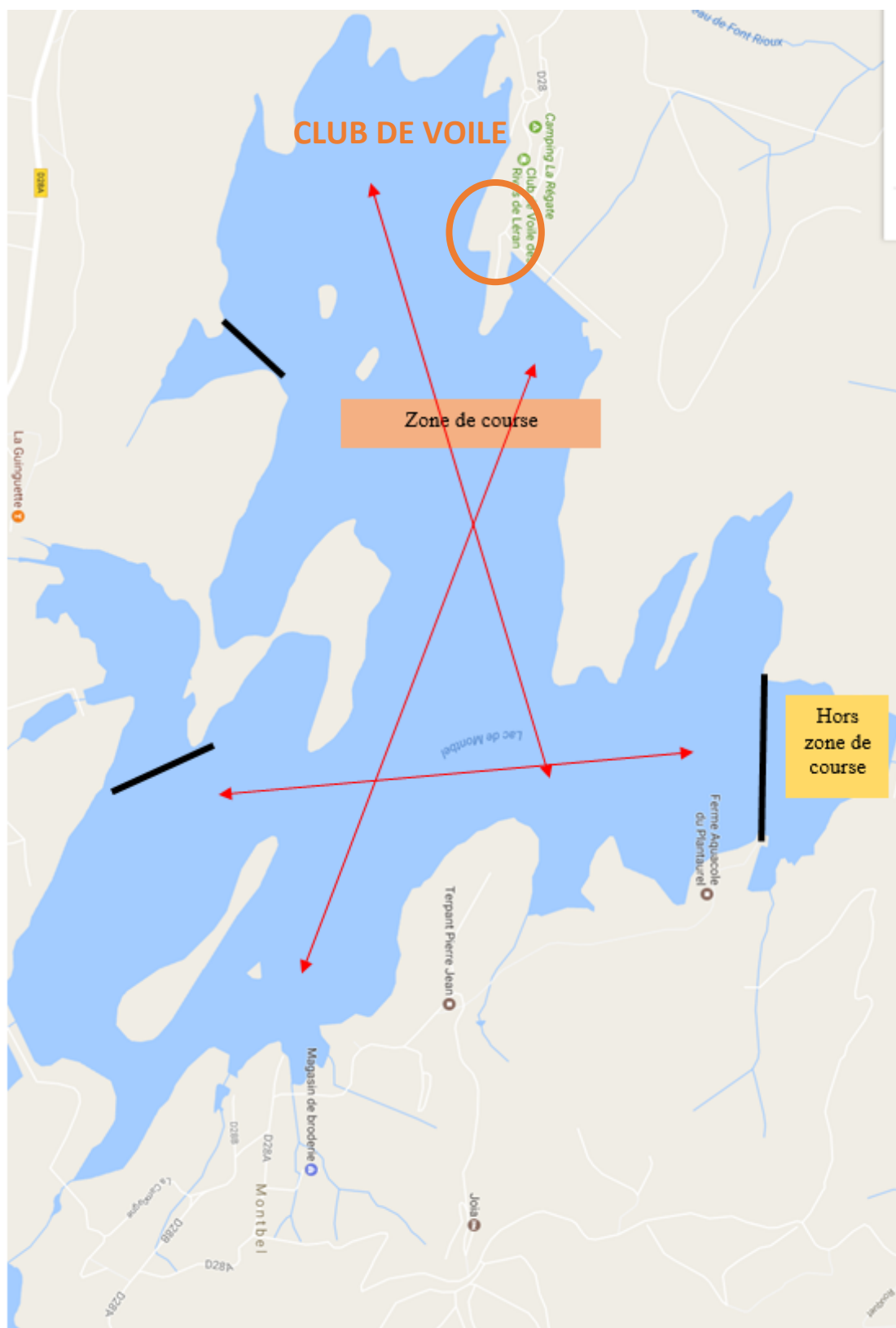
 Sens d'arrivée sur la base du CVRL

 Aires de stationnement PMR et remorque de route
(Laisser un accès Pompiers à la digue)

 Accueil Camping La Régate

ANNEXE B : ZONES DE COURSE

La zone de course se situe sur l'ensemble du lac excepté les zones qui se trouvent après les lignes symbolisées par des traits noirs. Les flèches rouges symbolisent les couloirs d'écopage des Canadairs.



ANNEXE C : PLAN DE CIRCULATION

